

Senfa réinvente la cage de Faraday

Spécialisée dans les textiles fonctionnalisés, la société sélestadienne Senfa (ex-DH) vient d'investir dans une nouvelle unité de production qui lui permettra de réaliser des tissus anti-ondes électromagnétiques. Une innovation qu'elle est la seule à industrialiser.

LES PERSONNES ultra sensibles aux ondes propagées par les GSM ou le Wifi apprécieront certainement la nouvelle. Le fabricant de textiles techniques enduits sélestadien Senfa va débuter l'industrialisation d'un tissu d'une conception révolutionnaire, qui a pour propriété de filtrer 99,9 % des ondes électromagnétiques tout en laissant passer... les appels d'urgence.

Destiné à entrer dans la composition des tapisseries murales, des rideaux ou des sols, ce tissu assouplit complètement le principe de la cage de Faraday, cette enceinte rigide utilisée pour protéger des ondes. Et le rend accessible aux particuliers, dès lors que l'entreprise pourra produire ce tissu inventé, breveté par le Centre technique du papier, à Grenoble.

« Membre du groupe international Chargeurs, Senfa est une société forte de 80 salariés dont la spécialité est la triplure thermocollante [pour les cols de chemise], présente son président Bernard Finckenbein. Il y a encore dix ans, cette activité représentait l'essentiel de nos ventes. Mais les confectionneurs ont quitté ce continent et elle ne représente désormais plus

que 5 % de notre chiffre d'affaires. » Senfa a donc changé de métier pour se spécialiser dans l'industrie technique, qu'elle développe depuis 20 ans, en ayant un pied dans le textile et un autre dans la chimie. « Nous produisons une offre de fonctionnalités que nous imprimons sur un support textile lambda, sans PVC. Ce qui confère différents vertus aux tissus : déperlant, occultant, respirant, antiderapant, acoustique, etc. Nous avons conçu un tissu diffuseur de lumière, Pearl, que nous exportons dans le monde entier [pour les supports publicitaires notamment, ndlr]. Il y a deux ans, il représentait 90 000 euros de chiffre d'affaires, l'an prochain il sera de 4 millions... » Pearl est concurrentiel parce que ne nécessitant pas une main-d'œuvre très importante, ce qui permet au produit de percer en Chine. Et à Senfa de réaliser une croissance annuelle de 20 %.

Un tissu anti-ondes et bientôt un tissu lumineux
Estompe, le tissu anti-ondes (pour lequel l'entreprise a remporté le trophée Alsace Innovation cet automne), est appelé à suivre un développement similaire, vu la demande. « Le principe consiste à réaliser une impression métallique avec des encres conductrices, à base d'argent. Chaque motif imprimé sur le tissu représente une antenne qui filtre les ondes sur une fréquence précise, présente Bernard Finckenbein. On a même le choix des ondes qu'on souhaite isoler... » Devrait suivre, l'an prochain, une nouvelle innovation, un tissu lumineux qui ne nécessite aucune ampoule... ■

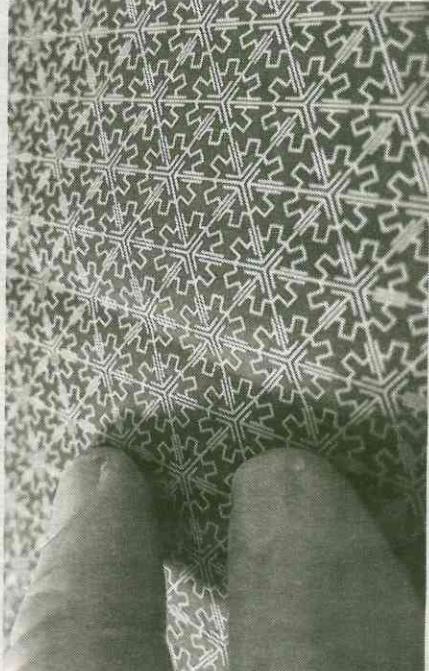
.....
aux personnes ultra sensibles aux ondes propagées par les GSM ou le Wifi apprécieront certainement la nouvelle. Le fabricant de textiles techniques enduits sélestadien Senfa va débuter l'industrialisation d'un tissu d'une conception révolutionnaire, qui a pour propriété de filtrer 99,9 % des ondes électromagnétiques tout en laissant passer... les appels d'urgence.

Destiné à entrer dans la composition des tapisseries murales, des rideaux ou des sols, ce tissu assouplit complètement le principe de la cage de Faraday, cette enceinte rigide utilisée pour protéger des ondes. Et le rend accessible aux particuliers, dès lors que l'entreprise pourra produire ce tissu inventé, breveté par le Centre technique du papier, à Grenoble.

« Membre du groupe international Chargeurs, Senfa est une société forte de 80 salariés dont la spécialité est la triplure thermocollante [pour les cols de chemise], présente son président Bernard Finckenbein. Il y a encore dix ans, cette activité représentait l'essentiel de nos ventes. Mais les confectionneurs ont quitté ce continent et elle ne représente désormais plus



200 km de tissus sont enduits chaque mois. **Bernard Finckenbein** vise le doublement de ce volume de production dans les quatre ans. PHOTOS DNA - FRANCK DELHOMME



Chaque motif représente une antenne qui isole des ondes.

Pour asseoir sa croissance, l'entreprise vient d'installer une nouvelle ligne de production qui lui permet

mettra d'imprimer sur une largeur de 5 mètres contre 3 actuellement.

« Nous sommes au taquet de notre production, les machines d'induction tournent sept jours sur sept. Si nous voulons dépasser le chiffre d'affaires de 18 millions d'euros, il nous faut installer une nouvelle machine qui nous permettra de dépasser un volume de production de 240 km de tissus par mois, et deux fois plus d'ici quatre ans. » La nouvelle ligne de production représente un investissement de 7,5 millions d'euros. Installée au début de l'année, elle ne tourne à plein régime que depuis un mois. Quant à la fabrication de tissu anti-ondes, la production devrait débuter en juillet 2016. ■